

PROGRAMME - HIVER 2020

PASS jeune

SPORTS • LOISIRS • CULTURE

CHAMBORD : Visite du Château et ses jardins

L'atmosphère unique et féerique se ressent dès l'arrivée, après avoir traversé la forêt, quand on se trouve face à une architecture extraordinaire imaginée par François Ier et sur laquelle flotte l'esprit de Léonard de Vinci. En visitant Chambord, on parcourt 500 ans d'histoire de France en quelques heures.



DU LUNDI 17 AU VENDREDI 21 FÉVRIER

Lundi 17	Mardi 18	Mercredi 19	Jeudi 20	Vendredi 21
Grand jeu «Un dîner presque parfait» 14h - 22h	Attrape-rêves ou Mölkky	Escape Game	Escalade + Laser Game (Fournir pique-nique)	Trampoline
	Jeux collectifs	Crossfit		Calligraphie



Atelier «Calligraphie»

À la craie, à la plume ou au pinceau, viens t'essayer à l'art de tracer de «belles lettres». Savoir écrire est une chose, mais connaître la beauté du tracé des lettres en est une autre... et c'est tout un art qu'Aurélié Schnell, artiste calligraphe, te feras découvrir le temps de cet atelier.

UN DÎNER PRESQUE PARFAIT

Après avoir défini leur thème, les équipes partiront faire les achats nécessaires à la réalisation de leur plat et la décoration de leur table. Ensuite, il faudra cuisiner, dresser le plat et le présenter au jury... Sans oublier la traditionnelle animation pour les convives ! 🍷
Que le meilleur gagne !





ATTRAPE-RÊVES

Selon la croyance populaire, l'attrapeur de rêve empêche les mauvais rêves d'envahir le sommeil de son détenteur. Agissant comme un filtre, il capte les songes, conserve les belles images de la nuit et brûle les mauvaises au levé du jour. Dans cet atelier, tu apprendras à le confectionner. À toi les nuits paisibles...

ESCAPE GAME

Résous une série d'énigmes plus ou moins complexes et tente de réunir toutes les clés pour t'extirper de cette nouvelle enquête avant la fin du compte à rebours... Défis les équipes adverses et sors le plus vite pour marquer un maximum de points et entrer au panthéon de l'escape Game de Saint-Pryvé! Suspense et réflexion t'attendent.



MARDI TOUT EST PERMIS!

L'équipe du Pass' Jeune te propose de venir t'éclater pour la seconde édition de «Mardi tout est permis!». Au menu, défis loufoques, improvisations déjantées et règles improbables. À coup sûr, un très bon moment en perspective!

DU LUNDI 24 AU VENDREDI 28 FÉVRIER

Lundi 24	Mardi 25	Mercredi 26	Jeudi 27	Vendredi 28
Billard / Babyfoot Pâte Fimo®	Grand jeu «Mardi tout est permis» (Fournir pique-nique)	Patinoire (Gants obligatoires)	Tableau Graffiti + Virtual Room Orléans 9h-17h30 (Fournir pique-nique)	Visite de Chambord (Château et Parcs) (Fournir pique-nique)
Cinéma Dr Dolittle 13h30-17h (Film à confirmer)		Bowling		



VIRTUAL ROOM ORLÉANS

Virtual Room est une salle de réalité virtuelle collaborative qui propose des expériences originales et accessibles à tous en équipe de 2 à 4 joueurs. À la croisée des chemins entre l'escape game et le cinéma, embarquez pour une aventure virtuelle unique en son genre alliant réflexion, communication et esprit d'équipe !



CINÉMA

Le voyage du Dr Dolittle

En Angleterre, l'excentrique Dr. John Dolittle vit reclus derrière les murs de son manoir, avec pour seule compagnie sa ménagerie d'animaux exotiques. Quand la jeune Reine Victoria tombe malade, il part à la recherche d'un remède sur une lointaine île mythique...

INSCRIPTIONS

DÉPÔT DES DOSSIERS JUSQU'AU SAMEDI 8 FÉVRIER 2020

- Les dossiers doivent être déposés à l'accueil de la mairie de Cléry-Saint-André
- Merci de cocher les activités auxquelles votre enfant souhaite participer.

NOUVELLES MODALITÉS D'INSCRIPTION

Afin de permettre la rotation des jeunes sur les activités et de récompenser leur investissement dans la structure, il est mis en place un système de points qui sert à traiter les priorités d'inscriptions. Les activités sont donc divisées en 2 catégories : celles qui rapportent des points et celles qui en coûtent. L'inscription aux activités qui coutent des points s'effectuera en fonction du capital de points du jeune. Ces points sont cumulables tout au long de l'année. Une remise à zéro des comptes est faite chaque rentrée de septembre.

CONTENU DU DOSSIER

L'ensemble des documents suivants devra être regroupé, par vos soins, dans une enveloppe fermée. Votre dossier devra nécessairement être complet afin de pouvoir être pris en compte. Il comportera :

- La fiche sanitaire (à récupérer en mairie), la copie des vaccins (si ce n'est pas complété sur la fiche sanitaire), la fiche de préinscription et une attestation d'assurance extra-scolaire de l'année et toute attestation complémentaire en fonction des activités choisis.

CONFIRMATION

Un courriel de confirmation vous sera envoyé au plus tard le mercredi 12 février 2020 afin de confirmer l'inscription de votre enfant aux activités désirées. Celui-ci contiendra également un tableau récapitulatif des inscrits par activité, ainsi que les horaires.

FACTURATION

Une facture vous sera adressée à la fin de la période pour l'ensemble des prestations auxquelles votre enfant aura participé. Il n'y a plus de règlement au moment de l'inscription.

FONCTIONNEMENT PASS'JEUNE

Public

Les activités sont accessibles aux enfants âgés de 10 à 14 ans habitant les communes de Cléry-Saint-André, Mareau-aux-Prés et Mézières-lez-Cléry en priorité, les inscriptions des enfants hors communes s'effectuent en fonction des places disponibles.

Lieu de rendez-vous

Espace jeunes « Le relais » /// Route de Jouy (face au boulodrome) /// Cléry-Saint-André

Repas (encadré par un animateur)

Possibilité d'apporter son repas le midi et de déjeuner sur place.

Micro-ondes et réfrigérateur à disposition. Les repas ne sont jamais fournis, sauf indication contraire de notre part.

Activité nautique ► Fournir une attestation stipulant que votre enfant sait nager et mettre la tête sous l'eau sans appréhension (modèle téléchargeable sur www.clery-saint-andre.com)

Renseignements

- Au service enfance-jeunesse au 02 38 45 69 50
ou jeunesse@clery-saint-andre.com
- Durant les activités (seulement), vous pouvez contacter les animateurs au 06 07 80 28 98



Activités organisées par la ville
de Cléry-Saint-André



en partenariat avec les communes de
Mareau-aux-Prés et Mézières-lez-Cléry